

Image not found or type unknown



Donation actions formalites à remplir

Par **GAYANT2**, le **06/04/2014** à **13:37**

J'aimerais connaître les formalités à remplir pour une donation d'actions à une nièce. (formalités notariales, bancaires etc..) Je sais que l'on peut faire une donation d'un maximum de 7.967 euros mais ignore tout de la procédure. Merci de votre réponse